



Deuxième Sommet mondial pour le développement social

**Forum parlementaire à l'occasion du deuxième
Sommet mondial pour le développement social**

***Investir dans les peuples et les institutions :
le rôle des parlementaires dans le développement social***

4 novembre 2025, 15 h 00-16 h 15, salle 11

**Organisé par l'Union interparlementaire et le Conseil
de la choura de l'État du Qatar**

Contexte

Les parlements jouent un rôle essentiel dans la réalisation du développement social en élaborant des lois et des politiques qui renforcent la justice sociale, garantissent l'égalité des chances et protègent les droits des groupes les plus vulnérables et marginalisés de la société. Ils ont également le pouvoir d'allouer des budgets et de mobiliser les financements nécessaires aux programmes sociaux, tout en veillant à la répartition transparente et équitable des ressources. La [Déclaration de Tachkent](#), adoptée lors de la 150^e Assemblée de l'UIP en avril 2025, a réaffirmé l'engagement des parlements du monde entier à placer le développement social au centre de leurs programmes législatifs. S'appuyant sur la dynamique créée par la Déclaration, le Forum parlementaire à l'occasion du deuxième Sommet mondial pour le développement social a apporté les perspectives parlementaires au Sommet, renforcé le dialogue et favorisé l'échange d'idées et d'expériences pratiques entre les parlementaires, les experts et les autres parties prenantes.

Points clés examinés

- Les parlementaires constituent le lien essentiel entre les citoyens et les politiques. Ils doivent promouvoir des progrès plus marqués en matière d'objectifs de développement social, en accordant une attention particulière aux groupes sous-représentés et vulnérables.
- Dans un contexte de crises concomitantes, investir dans les personnes, en particulier les jeunes, est à la fois une nécessité démographique et le pilier de la résilience démocratique. Les parlementaires doivent être les gardiens de la participation et de l'autonomisation des jeunes de manière structurée, durable et efficace.
- Donner la priorité aux « plus défavorisés » est un défi pour la gouvernance et l'inclusion. Cela nécessite une approche multidimensionnelle pour faire face aux inégalités et à la discrimination, ainsi que d'aller au-delà des mesures économiques traditionnelles du progrès basées sur le produit intérieur brut (PIB).
- La mise en place d'institutions inclusives est essentielle pour une prise de décision centrée sur l'humain qui favorise un progrès social équitable. Les parlementaires peuvent favoriser le dialogue social et la représentation de la société civile afin de passer de la politique à la pratique, en veillant à ce que les actions mondiales et nationales assurent des avantages tangibles aux populations.
- Les catastrophes et les changements climatiques détournent les ressources du développement vers la réponse aux crises, ce qui nécessite des politiques et des lois axées sur le long terme qui intègrent des objectifs environnementaux et sociaux afin de renforcer la résilience en tant que forme d'investissement dans la société.
- La coopération parlementaire est essentielle pour garantir que les questions de politique sociale restent une priorité, même en période de difficultés économiques et politiques.

Principales recommandations d'action

- Renforcer le contrôle parlementaire à l'aide d'outils tels que les tableaux de bord, intégrant des indicateurs sur l'emploi, l'inclusion sociale et la pauvreté dans la planification économique.
- Responsabiliser les citoyens en soutenant l'autonomisation des femmes, l'accès à l'éducation et la participation au marché du travail pour les femmes et les groupes sous-représentés tels que les personnes handicapées.

- Promouvoir une gouvernance inclusive en créant des espaces sûrs pour la participation des jeunes et en favorisant un dialogue continu avec la société civile.
- Promulguer des lois et garantir le financement et la mise en œuvre de stratégies nationales qui associent le développement social à la réduction des risques de catastrophe et à la résilience climatique.
- Participer à des plateformes d'échange régionales et mondiales afin de partager des expériences et des enseignements et de renforcer la solidarité dans la poursuite des objectifs sociaux.